

Rencontre avec organisations syndicales de médecins libéraux et d'étudiants et internes en médecine

Paris - 19 mars 2015

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Madame la ministre,

Monsieur le Secrétaire Général adjoint de l'Elysée,

Mesdames, messieurs les Présidents,

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation qui nous permet d'avoir cet échange, je ne doute pas, franc, direct.

Notre pays, vous le savez comme moi, est marqué par des fractures nombreuses - sociales, territoriales, ... - auxquelles s'ajoute une crise de confiance. Les institutions, les acteurs économiques et sociaux, les responsables politiques, les responsables syndicaux, tous sont remis en question par nos concitoyens.

Cela nous donne une responsabilité, commune, de part et d'autre de la table : celle de n'avoir en tête que l'intérêt général, au-delà des intérêts propres ; celle d'être capables, malgré nos différences de vue - et justement à cause de ces différences - de dialoguer ensemble de façon respectueuse et constructive ; en

un mot celle de nous hisser à la hauteur des attentes des français.

Notre pays a besoin de réformes.

Parce que le monde change, parce que les aspirations de nos concitoyens changent également.

Et le monde de la santé est concerné également. C'est notre responsabilité d'agir. La mienne, celle du Gouvernement, celle de la ministre de la Santé, celle du Parlement, mais c'est aussi la nôtre collectivement. Vous devez être aussi – avec d'autres – des acteurs de ces transformations nécessaires. Je sais que vous en avez la volonté, au-delà de l'expression –légitime dans votre rôle syndical – des inquiétudes, des oppositions, de ceux qui trouvent que ça va trop loin et les autres pas assez, que ça va trop vite ou au contraire qu'on perd trop de temps.

Vous avez manifesté dimanche dernier.

Cette manifestation a été importante et elle a mis à jour des interrogations immédiates, précises, sur certains aspects du projet de loi Santé qui vient devant l'Assemblée Nationale. Vous avez été reçus le soir même par la Ministre. Je vais y revenir. Mais elle est aussi révélatrice d'un malaise, d'un besoin de reconnaissance et de respect, d'un questionnement, qui vont bien au-delà de ce projet de loi, et que nous percevons les uns et les autres depuis des années. Et qui doit nous inciter à regarder plus loin que l'actualité immédiate, à travailler ensemble à

l'avenir de notre système de santé et des pratiques du métier de médecin.

Dans cette période difficile, je vous propose donc d'approfondir le dialogue.

C'est le sens de la proposition d'une Grande conférence de la Santé que j'ai formulée la semaine dernière, avec Marisol TOURAINE.

C'est le cœur de notre rencontre d'aujourd'hui. Dans un instant, je vais vous passer la parole, et je me doute bien que vous voudrez vous exprimer sur telle ou telle disposition du Projet de Loi Santé, et je vous écouterai attentivement, avec la ministre.

Mais nous ne sommes pas dans une réunion de « groupe de travail » sur ce projet – il y en a eu beaucoup – ni en audition au Parlement, ni encore moins en négociation sur ce texte. Le débat a lieu maintenant à l'Assemblée Nationale. Le Gouvernement vous a écoutés – vous et d'autres –, il a pris en compte plusieurs demandes importantes, faisant évoluer son projet ; ce dialogue va se poursuivre, mais il ne résume pas les enjeux d'avenir de notre système de santé. C'est de cela que je vous propose de parler, sachant qu'il n'y aura pas de changement de l'ordre du jour parlementaire à l'issue des prochaines élections départementales. Et, je veux redire, devant vous, mon soutien absolu à Marisol Touraine, et ma solidarité à son égard, suite aux attaques dont elle a été l'objet.

*

Alors quelle vision avons-nous de la santé de demain ? Quels sont les défis auxquels notre pays doit répondre ? Vers quelle système de santé devons-nous aller ?

- Un système de santé qui réponde aux besoins de Français qui vivront plus vieux, avec plus de pathologies, et qui seront plus exigeants, plus informés. Ils auront besoin d'abord de prévention, puis d'être soignés sur le long terme, avec des maladies chroniques qui passent par des phases aiguës et des phases latentes, un parcours de santé et d'autonomie à coordonner.
- Un système de santé qui s'adapte au progrès technologique et au progrès de la science, aux connaissances toujours renouvelées issues de la recherche.
- Un système de santé qui se trouve là où on en a besoin, quand on en a besoin. Donc des métiers qui attirent les jeunes pour les pratiquer. Et qui les attirent en tous les points du territoire où ils sont nécessaires et dans toutes les structures. Un système de santé qui utilise le mieux possible ses talents, qui ne les disperse pas.
- Un système de santé enfin accessible à tous, qui réduise les inégalités face à la santé qui sont sans doute les plus insupportables des inégalités.

Les grandes orientations de la stratégie nationale de santé, annoncée à Grenoble en février 2013, répondent à ces défis. Tout le monde l'a alors saluée.

Le projet de loi relatif à la santé apporte un certain nombre de réponses allant dans ce sens, avec son accent sur la prévention et sur l'organisation des soins, le virage vers les soins ambulatoires. Mais aussi le Pacte territoires santé qui aide à s'installer dans des zones plus difficiles que la moyenne. Ou les mesures prises pour améliorer la couverture sociale des médecins notamment des jeunes médecins et des femmes médecins.

Je sais les débats, les discussions, les critiques, les oppositions. Elles s'expriment, c'est normal en démocratie, dès lors qu'on ne se livre pas à des attaques personnelles ou des procès d'intention. La ministre Marisol TOURAINE l'avait dit dès cet automne : le projet n'est pas figé et le Gouvernement est prêt à des améliorations. De nombreux échanges ont eu lieu, des concertations se sont tenues, quatre groupes de travail ont réuni les acteurs autour de la table.

Qu'en est-il ressorti ? Des avancées sur quatre sujets majeurs :

- Le tiers payant, qui entrera en vigueur de façon progressive, par étape, et pour lequel toutes les garanties vont être apportées : rapidité de remboursement, simplicité. Nous avons bien compris également qu'il ne devait en aucun cas ouvrir une interface directe entre vous et les organismes complémentaires.
- Deuxième avancée, le service public hospitalier renouvelé, qui respecte la liberté tarifaire dans les cliniques, en dehors du traitement des urgences.

- L'évolution des compétences des professionnels de santé, qui sera conduite en restant cohérente avec la responsabilité des médecins.
- Enfin, l'identification des communautés professionnelles de territoire en santé, lieux d'initiative de la coordination des soins.

Le gouvernement a déposé des amendements pour traduire ces avancées, vous en avez pris connaissance. C'est cela aujourd'hui la proposition du Gouvernement, vous devez la regarder avec honnêteté. Le texte est maintenant entre les mains du Parlement, et le débat démocratique s'y poursuit.

Mais si ce projet de loi est un des éléments de l'édifice « Stratégie Nationale de Santé », il faut désormais aborder la deuxième étape. Tout ne renvoie d'ailleurs pas à la loi.

Il nous faut ouvrir maintenant la deuxième phase de mise en œuvre de cette Stratégie, celle qui porte sur la médecine et les médecins de demain. Il ne s'agit pas évidemment de tout mettre à bas puis de tout reconstruire. Nous avons une histoire et il faut la prendre en compte. Nous avons des valeurs auxquelles nous tenons, des valeurs de solidarité et d'égalité, et de liberté aussi. Nous devons construire sur ces fondements.

Il y a une semaine, j'ai donc fait une proposition. Une Grande conférence de la santé qui réunisse tous les partenaires pour réfléchir sur ces enjeux. Les médecins évidemment, et les futurs médecins en formation, ceux que vous représentez, au cœur du système, car c'est vous qui établissez le premier diagnostic, la

première prescription. Mais aussi les autres professions médicales et paramédicales sans lesquelles rien ne serait possible, je veux le souligner.

Cette méthode des conférences a fait ses preuves dans d'autres domaines depuis bientôt trois ans, elle a permis des avancées importantes : grandes conférences sociales, conférences environnementales, conférence pauvreté. Elles impliquent tous les acteurs, au plus haut niveau ; elles se préparent avec méthode en amont ; elles ne s'arrêtent pas au diagnostic - car nous aussi, nous établissons des diagnostics ! - elles débouchent sur une feuille de route partagée, sur des actions concrètes.

Cette grande conférence de la Santé doit avoir cette ambition : apporter des réponses, celles qu'attendent en premier lieu les jeunes professionnels. Ce seront à la fois des mesures immédiates et des mesures qui renverront à d'autres cadres de discussion : les lois de financement, les conventions médicales, par exemple.

Il nous faut définir les thématiques abordées : elles pourraient concerner deux grands axes à développer :

- L'avenir du métier médical et paramédical, avec la formation initiale et continue, le contenu des métiers, les compétences partagées,
- Deuxième axe, l'exercice du métier, libéral et hospitalier, les modes d'installation et d'organisation, les modalités de

coopération interprofessionnelles et territoriales, et les conséquences sur les modes de rémunération.

C'est ouvert et nous serons à votre écoute pour définir ensemble ces contenus.

Il faut aussi définir le calendrier : cette conférence doit-elle avoir lieu rapidement, avant la fin de l'automne prochain ; ou doit-elle être préparée de manière plus approfondie, et se tenir plutôt en 2016 ?

Il faut enfin une méthode de préparation. Je vous propose que la préparation soit pilotée par le Professeur Lionel COLLET, conseiller d'Etat, et Anne-Marie BROCAS, Présidente du Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie, épaulés par un comité composé de 4 ou 5 autres personnes assurant la présence d'au moins un médecin libéral, un praticien hospitalier, un jeune médecin ou interne, un professionnel paramédical et un représentant des usagers. Là encore, vos idées et propositions sont les bienvenues.

Je vous passe maintenant la parole. Pour que chacun puisse s'exprimer - vous êtes 11 organisations -, et que nous puissions ensuite réagir avec Marisol TOURAINE, je vous remercie de la concision de vos interventions !

Je vous propose aussi d'alterner les prises de parole entre représentants des organisations de jeunes étudiants et internes et celles des syndicats de médecins installés. En commençant par l'ISNI, puis la CSMF, et ainsi de suite.

Il est rare qu'un Premier ministre reçoive les syndicats de médecins. Je suis donc heureux de cette rencontre, de pouvoir dialoguer avec vous et de favoriser, une nouvelle fois, l'intérêt général.

Mesdames et messieurs, le débat est ouvert !